

CAHIERS DE L'INSTITUT DE LINGUISTIQUE DE LOUVAIN

CILL 19.3-4 (1993), 9-11

POUR EXORCISER SHIBBOLETH

Michel FRANCARD

L'INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE
DANS LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES PÉRIPHÉRIQUES

ACTES DU COLLOQUE DE LOUVAIN-LA-NEUVE
10 - 12 NOVEMBRE 1993

Édités par Michel FRANCARD
avec la collaboration de
Geneviève GERON et Régine WILMET

VOLUME I

Publié avec le concours
de la Fondation Universitaire de Belgique
et de la
Communauté Française de Belgique
Service de la langue française
LOUVAIN-LA-NEUVE

1993 [pour un 1994]

CILL 19.3-4

À celles et ceux qui scrutent l'imaginaire linguistique de leurs contemporains, il n'est sans doute pas nécessaire de rappeler que les linguistes ont, eux aussi, leur imaginaire. Parmi les mythes qui nous hantent, deux sont connus d'un très large public: il s'agit de Babel d'une part, et d'autre part du mythe réparateur, celui de la Pentecôte.

Il en est un troisième, que nous conte le *Livre des Juges*. Il y est question d'une bataille entre les hommes du Galaad et les Éphraïmites. Ces derniers sont vaincus et repoussés au-delà du Jourdain. Et le *Livre des Juges* poursuit:

Lorsqu'un des rescapés d'Éphraïm disait "Laisse-moi traverser [le Jourdain]", les hommes du Galaad lui disaient "Es-tu Éphraïmite ?" S'il répondait: "Non", alors ils lui disaient: "Eh bien ! dis Shibboleth." Il disait "Sibboleth", car il n'arrivait pas à prononcer comme il faut. Alors on le saisissait et on l'égorgeait près des gués du Jourdain.

(*TOB*, 1988, p. 497)

Ceux parmi nous qui ont appris l'histoire de Belgique il y a quelques années déjà ne manqueront pas de faire le rapprochement entre cet épisode du *Livre des Juges* et un haut fait de l'histoire de la Flandre, les Mairies brugeoises, durant lesquelles les corporations flamandes opposées au gouverneur délégué par le roi de France ont entrepris de bouter les Français hors de leur cité. À une heure où seuls les moines et les personnes de mauvaise vie sont sur pied, mener à bien une telle entreprise n'est pas une chose aisée. D'où le stratagème imaginé par les Flamands, celui de faire prononcer par ceux qu'ils rencontraient la formule "Schild en viend". Les Français peu à l'aise dans cet exercice payèrent chèrement leur méconnaissance de la langue du plus fort.

Rappeler qu'une maîtrise insuffisante de la variété linguistique dominante peut réduire un locuteur au silence éternel est sans doute engager nos travaux sous le signe d'une dramatisation excessive. Nous allons pourtant entendre des contributions soulignant que le mutisme peut être le lot de certaines communautés

francophones périphériques. Plus généralement, la quête non accomplie de légitimité linguistique s'accompagne d'autres sanctions, moins lourdes sans doute, mais qui ne sont jamais anodines, ni pour les locuteurs, ni pour la variété stigmatisée. Ces témoignages d'aujourd'hui feront écho aux griefs formulés, dès la fin du XII^e siècle, par Conon de Béthune, écrivain originaire du Pas-de-Calais, qui déjà à cette époque regrettait que les Français de l'Île de France blâment son langage, non pour des questions de compréhension, mais tout simplement parce que les mots d'Artois ne sont pas ceux de quelqu'un élevé à Pontoise:

Encor ne soit ma parole franchoise,
Si la peut on bien entendre en franchois !
Ne chil ne sont bien appris ne cortois
S'il m'ont repris se j'ai dit mots d'Artois,
Car je ne fui pas norris a Pontoise.

Une protestation similaire contre l'hégémonie grandissante du francien se retrouve à la même époque chez le lyonnais Aimon de Varennes, qui écrit à la fin de son *Florimont*:

Aus François wel de tant servir
Que ma langue lor est sauvage,
Car ju ai dit en mon langage
Aus mieus que ju ai seu dire.

La permanence des manifestations d'insécurité linguistique que laisse entrevoir l'histoire du français, l'extension géographique de l'aire concernée – il nous appartiendra de dire où commence la périphérie – tout cela montre que nous aurions tort de sous-estimer ou de banaliser ce phénomène. Qu'on relise la *Charte de la langue française* adoptée par la Communauté française de Belgique le 21 juin 1989: il y est rappelé avec force combien la langue est pour le citoyen un instrument de promotion. Une des clés de cette promotion est, me semble-t-il, le droit pour chaque francophone de parler sa langue sans honte, sans complexe. Et cela, non seulement pour le bien-être personnel ou collectif des francophones, mais pour l'avenir même du français. Quel avenir peut-on espérer pour une langue dont l'exercice suscite, chez ses utilisateurs "natifs", une suspicion permanente ? Quel avenir pour une langue maternelle face à laquelle nous nous sentirions "étrangers" ?

Ces questions essentielles sous-tendent les travaux de ce colloque. L'insécurité linguistique va y être abordée sous de nombreuses facettes, par plus de quarante spécialistes qui en détailleront les manifestations les plus variées dans le temps, dans l'espace, dans les situations de production. Avec des méthodologies diverses, elles aussi. Depuis les travaux fondateurs de Labov sur la variation "stylistique", notre perception de l'insécurité linguistique s'est enrichie d'analyses qualitatives; l'analyse des traits linguistiques s'est étendue à l'ensemble du discours épilinguistique. La variété de ces points de vue devrait nous aider à mieux comprendre les représentations de nos contemporains face au français.

Notre colloque tentera donc de concilier des approches spécialisées de l'objet qui nous occupe et une réflexion qui s'applique à l'ensemble des francophones, dont la représentation géographique est particulièrement bien assurée durant nos travaux.

Merci à vous tous qui nous avez rejoints dans cette marche de la francophonie pour partager vos recherches et vos découvertes sur l'insécurité linguistique. Ce faisant, vous témoignez non seulement votre intérêt pour le thème de ce colloque, mais vous vous inscrivez adéquatement dans la visée programmatique que le fondateur de notre discipline nous a assignée: faire sortir l'étude du langage des tours d'ivoire où elle est trop souvent confinée.

Ce sera sans doute le prix à payer pour exorciser Shibboleth.

Michel FRANCARD
Université catholique de Louvain
Faculté de Philosophie et Lettres
Collège Érasme, Place Blaise Pascal, 1
B-1348 Louvain-la-Neuve (Belgique)